

## **CIRCULAIRE ADRESSEE AUX PATIENTS POUR LES INFORMER SUR LES INFECTIONS HOSPITALIERES**

Les infections hospitalières (définies ICA, c'est-à-dire infections liées à l'assistance) sont les infections acquises par le patient pendant son séjour en hôpital. Elles sont causées par des micro-organismes (bactéries, fungus, virus et autres agents transmissibles). Elle peuvent être réduites, mais non annulées. Elles peuvent être limitées en mettant en œuvre des programmes de prévention et de contrôle gérés par un personnel médical et infirmier spécialisé.

### **Ce qu'il faut savoir sur les infections hospitalières.**

- Sur la base de nombreuses études conduites en Italie on peut estimer que 5-10% des patients hospitalisés peuvent contracter une infection hospitalière.
- Elles sont l'effet de la progressive introduction de nouvelles technologies de la santé qui d'un côté garantissent la survie des patients avec des pathologies graves et donc à haut risque de complications, de l'autre permettent l'entrée des micro-organismes même dans les lieux corporels généralement stériles. Il faut encore considérer un autre élément crucial : utilisation des souches bactériennes résistantes aux antibiotiques.  
En effet l'usage de ces médicaments à un but préservatif ou thérapeutique est intensif..
- Tous le patients n'ont pas le même risque de contracter une infection hospitalière. Plusieurs facteurs entrent en jeu, tels l'âge, la durée de l'hospitalisation, la coexistence de plus pathologies et leur gravité, le fait d'être soumis à des interventions chirurgicales, la respiration artificielle, l'usage de dispositifs médicaux invasifs (l'insertion de prothèse et de moyens de synthèse, l'insertion de cathéter vasculaire, le cathétérisme urinaire, etc.).
- Les principaux mécanismes de transmission de ces infections sont:
  - le contact direct entre une personne saine et une infectée, surtout avec les mains
  - le contact avec les petites gouttes émises dans l'acte de tousser ou d'éternuer par une personne infectée a une susceptible de l'être
  - le contact indirect a travers un vehicule contamine, comme les objets du patient, la table de nuit, le bord du lit, la poignée de la porte, le robinet
  - la voie aerienne, a travers des micro-organismes qui survivent dans l'air et sont transmis a distance.
- Certaines Infections Hospitalières peuvent avoir une évolution grave.

## **Que fait l'hôpital pour les contrôler.**

- À l'intérieur de l'hôpital un Comité approprié (CIO Comité Infections Hospitalières) constitué par des membres du personnel médical et infirmier de la Direction sanitaire d'assistance et ayant différentes spécialisations médicales et chirurgicales, a la tâche de coordonner et réaliser les programmes définis au niveau de l'entreprise et de la surveillance et le contrôle du risque infectieux lié à l'assistance.
- Un groupe de médecins et infirmiers identifiés par le CIO et spécifiquement formés, sont constamment au travail pour assurer que les mesures de prévention soient correctement appliquées.
- Les mesures de prévention des Infections Hospitalières sont insérées dans les dispositions légales et dans les Lignes-Pilote nationales et internationales et les figures préposées au contrôle du risque infectieux les rendent applicables à l'intérieur des deux sièges du regroupement Hospitalier de Alba-Bra.
- Il est indispensable que vous et les personnes qui viendront vous voir et assister, respectiez les mesures de prévention indiquées par le personnel sanitaire.  
Dans certains cas il pourra être nécessaire d'isoler celui qui a acquis une infection pour éviter de la transmettre à d'autres patients. Les médecins et les professionnels devront adopter des procédures de travail particulièrement rigoureuses:
  - il est nécessaire d'éviter qu'il y ait trop de personnes autour du lit du patient, ce qui, outre à fatiguer le malade augmente le risque d'infections hospitalières
  - à chaque patient hospitalisé est délivrée cette circulaire qui contient les informations liées au risque d'infections relatives à l'assistance.
  - l'hôpital participe à un réseau régional-national, qui réunit des données sur la fréquence des Infections Hospitalières pour vérifier que les interventions réalisées rentrent dans les normes acceptées au niveau national et international. À cet égard il est possible que nous ayons besoin de votre collaboration et de votre disponibilité à être contactés après la démission.

N'hésitez pas à contacter le personnel médical et infirmier pour avoir plus d'informations sur le risque d'infection et sur les mesures efficaces de prévention.

**L'évaluation du jugement sur l'activité de l'entreprise de l'ASL CN2 pour la prévention des infections en matière de santé dans l'année 2016 a été de 88/100 (évaluation communiquée dans le mois de Juillet 2018) avec un score régional moyen de 82/100.**

Le Directeur de la  
S.C. Unité Hospitalière  
Signé Dr.ssa Maria Cristina FRIGERI

La Responsable de la  
S.S. Prévention des Infections Hospitalières  
Signé Dr.ssa Valentina VENTURINO